L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 21 JANVIER 1887. 60me Année

Dufour & Donnet.
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI, 21 JANVIER 1887.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Ry Stern & Co. à leur salles de de ventes, 35 rue de Chartres—bottes, souliers et broderies.

Le système (?) des Levées du Mississippi.

Lundi, 24 janvier, il y a, à Morganza, une réunion des commissaires du quatrième district de levées, pour aviser aux moyens de préserver, dans l'avenir, la Grande Levée contre les eaux du fleuve, à l'époque des grandes crues. A cette réunion ont été invités les présidents des juris de police des paroisses Iberville, West Baton Rouge, St-Martin, Ibérie, Assomption et Ste-Marie. Le juri de police de Terrebonne n'a pas reçu d'invitation; il paraît, cependant, que la paroisse est également intéressée dans la question, puisque le *Times* de Houma demande, instamment, qu'elle envoie aussi un délégué au meeting. Pourquoi cet oubli? Nous l'ignorons. Première anomalie.

Nous nous demandons pourquoi cette réunion. Est-ce que l'Etat n'achève pas, en ce moment, la reconstruction de la levée Morganza? S'il la reconstruit, c'est que son devoir est de le faire; comment se croit-il dispensé de veiller à la maintenir, à la préserver contre les prochaines grandes hausses? Il nous semble que la seconde obligation découle, naturellement, de la première. Seconde anomalie.

Voici, maintenant, les commissaires du cinquième district qui se réunissent à Delta. Les intéressés sont les paroisses East Carroll, Madison, Tensas et Concordia. Leurs commissaires décrètent une contribution d'un pour cent sur les assessments. Il s'est déclaré des brèches graves de ce côté; il faut les réparer, rien de plus juste. Mais, cette fois, ce sont les paroisses qui vont faire le travail à leur compte, et en s'imposant, tandis qu'à Morganza, c'est l'Etat qui s'est chargé de la besogne. Pourquoi cette différence? Troisième anomalie.

Plus loin, ce n'est plus l'Etat, ce ne sont plus les paroisses qui s'occupent des réparations, des reconstructions, c'est le gouvernement général, en vertu des allocations votées par le Congrès. C'est, par conséquent, un troisième agent qui entre dans l'affaire et se mêle de l'entreprise. S'il a le devoir de travailler à une partie des levées, pourquoi n'en fait-il pas autant pour les autres parties? Quatrième anomalie.

Transportez-vous dans la paroisse Iberville. Ici, ce n'est plus un district des levées, ce n'est même plus une paroisse qui entreprend les réparations les reconstructions—c'est une localité, mais elle n'est pas maîtresse de faire comme elle l'entend; elle est obligée de se conformer aux plans des ingénieurs de l'Etat, ce qui n'est, certes, pas un mal. Il n'en est pas moins vrai que certains habitants qui se trouvaient lésés par l'exécution de ces plans, ont réclamé; ils ont entravé, retardé les travaux. Les ingénieurs ont été obligés d'intervenir et de menacer de faire la besogne aux frais de l'Etat, mais sur un plan qui empiétait beaucoup plus sur les propriétés que celui qui avait été tracé, tout d'abord, pour la localité. Pourquoi cette différence de plans? Pourquoi les travaux sont-ils à la charge de la localité? Cinquième anomalie.

Descendez le fleuve; arrêtez-vous tantôt au-dessus, tantôt au-dessous de la grande ville? Ici, c'est un village qui répare; là, ce sont de simples particuliers. Ne pouvant compter que sur eux, ces derniers se mettent bravement à l'œuvre. On n'a qu'à parcourir les journaux de la paroisse St-Charles, de la paroisse Plaquemine; on y trouvera des éloges, des remerciements adressés à messieurs tels et tels, pour le zèle qu'ils ont déployé en réparant les levées qui longent leurs propriétés, parce qu'en travaillant pour eux-mêmes, ils se rendent utiles à la communauté, qu'ils préservent de désastres presque certains. Ces journaux ont parfaitement raison et nous joignons nos félicitations aux leurs; mais pourquoi de simples particuliers sont-ils, ici, réduits à leurs propres ressources, tandis que, là, ce sont les autorités locales, le district, l'Etat, le gouvernement général qui font les frais des travaux? Sixième anomalie.

Nous n'en finirions pas, si nous voulions relever toutes les étrangetés, toutes les inconséquences qui résultent, naturellement, de ce système, ou, plutôt, de cette absence complète de système.

Aussi, tout va à la diable; rien n'est fait qu'à moitié ou ne se fait que trop tard. Cette même levée Morganza, que l'on est si fier de voir finir, on l'avait déjà reconstruite, il y a quelques années, mais on ne s'y était pas pris à temps, les terres n'avaient pas encore pu se tasser convenablement, quand survint la crue. Le malheur voulut qu'elle fût un peu plus forte que d'ordinaire; au premier choc, la levée céda, tout était à recommencer. Mais, pour cela, il fallait de l'argent, beaucoup d'argent; on le demanda au gouvernement général, qui le refusa; à l'Etat, il n'en avait pas; aux paroisses riveraines, elles étaient ruinées. C'est ainsi que les eaux du Mississippi ont pu, pendant plusieurs années, se promener à l'aise au milieu des terres les plus fertiles de la Louisiane, toutes les fois que la fantaisie leur en a pris.

Comme rien n'est construit, en vertu d'un même plan bien déterminé, sous la même inspection, par les mêmes entrepreneurs, avec le même outillage, il s'en suit d'atroces disparates. Il y a des levées solides, il y en a de faibles; il y en a de hautes, il y en a de trop basses; certaines, toutes nouvelles, sont très bien reliées aux anciennes; d'autres le sont très mal; ici, elles sont l'objet d'une surveillance sévère; là, elles sont complètement négligées. Enfin, on fait, aujourd'hui, un contrat avec des hommes habiles ou, tout au moins, honnêtes; demain, on tombe sur des maladroits ou des exploiteurs.

Le résultat final est bien simple: on travaille beaucoup, on dépense énormément d'argent, pour n'aboutir à rien de solide, de durable. A peine a-t-on achevé [illegible] qu'on est obligé de recommencer par en haut. Chaque fois [illegible] un travail à entreprendre, ce [illegible] pourparlers interminables; il [illegible] Pilate et revenir [illegible]. L'un dit: je ne peux [illegible] mains; quel [illegible] pour le [illegible] est d'attendre, et l'on [illegible] toujours au moment [illegible] devrait agir. C'est de [illegible] ou, plutôt, que ne [illegible] choses. On en est à se demander si l'on a affaire à des gens sensés, [illegible] ne va pas chercher ses administrateurs dans les petites maisons. Il [illegible] que, si des commis ordinaires [illegible] particuliers, se conduisaient de cette manière, on casserait les aux gages et l'on interdirait les autres.

Disons le mot vrai. Le Mississippi n'est pas le fleuve de telle ou telle paroisse, de tel ou tel Etat: c'est le fleuve de l'Union, c'est un fleuve national, puisque, directement, par son cours principal, et, indirectement, par ses tributaires, il baigne la majorité des Etats-Unis. C'est donc au gouvernement général qu'incombe le devoir d'en prendre soin, d'en régler le cours, d'en préserver les terres riveraines. De quel droit peut-on forcer des Etats comme l'Arkansas, comme la Louisiane, à se laisser envahir par les eaux qui proviennent des fontes de neige du Minnesota, des Montagnes Rocheuses, ou des inondations de l'Ohio, suites elles-mêmes de déboisements maladroits? Il y a, dans le Code, des lois pour protéger les propriétés des simples particuliers, en pareil cas; pourquoi l'Union serait-elle affranchie d'obligations semblables? Il faudra bien que le gouvernement en arrive là, tôt ou tard. Ce jour-là, tout sera sauvé; on sera étonné de la simplicité du travail et l'on se demandera comment on a été si longtemps à se résoudre à une besogne à laquelle on est du s'atteler, dès le premier jour; comment on a perdu tant de temps et tant d'argent—un demi-siècle et des milliards.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

L'*Espérance du Peuple* publie la traduction d'un bref que Sa Sainteté a fait parvenir à M. de Cazenove de Pradines.

LÉON XIII, PAPE

Chers fils, salut et bénédiction apostolique.

L'amour des Vendéens et des Bretons pour le nom catholique est ancien et célèbre: cependant Nous avons été grandement réjoui par cette magnifique déclaration de vos sentiments que vous et les autres catholiques réunis avec vous au récent congrès de Nantes, sous les auspices de Notre vénérable frère l'évêque de cette ville, avez voulu consigner dans une lettre commune et Nous faire parvenir.

Nous attachons d'autant plus de prix à votre constance sincère et manifeste dans la religion de vos pères, qu'elle est un enseignement utile peut-être pour plusieurs, lesquels sont, eux aussi, convaincus des vérités religieuses, mais qui n'osent faire une profession ouverte de leurs croyances, soit par un désir désordonné de popularité, soit par une lâche timidité.

Si, dans les déterminations que vous avez prises, vous avez eu en vue, comme on n'en peut douter, le salut des âmes non moins que les prospérités de la vie présente, unissant ainsi le sentiment patriotique à l'amour de l'Eglise, on peut avoir pleine confiance, et c'est Notre plus vif désir, que votre œuvre aura d'heureux résultats.

Car les conseils inspirés par la sagesse chrétienne sont assurément conformes à la raison et à l'équité, et de plus utiles aux intérêts publics et privés. Efforcez-vous donc, chers Fils, d'affermir dans vos esprits et de nourrir autant que vous le pouvez dans l'esprit des autres, ces grandes vertus de foi, de piété, d'espérance et de courage, dont votre lettre Nous a fourni d'abondants témoignages.

Nous en avons la confiance, Dieu sera en aide à chacun de vous; il sera en aide à votre France tout entière, la France à laquelle il a prodigué dans tous les siècles des marques si nombreuses et si éclatantes de sa particulière bonté.

Cependant, comme gage des bienfaits célestes, et comme témoignage de Notre paternelle bienveillance, recevez la bénédiction apostolique que Nous vous donnons à tous avec affection dans le Seigneur.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, XIIIe jour de décembre de l'année MDCCCLXXXVI, l'an neuvième de Notre Pontificat.

LEON XIII, PAPE.

Sur la demande des évêques de la province ecclésiastique de Chicago (Etats-Unis), le Saint-Père vient de partager le vaste diocèse d'Alton en érigeant Belleville en évêché. Ce nouveau diocèse est limité, à l'est, par les fleuves Wasbash et Ohio; au sud, par le Mississippi et l'Ohio; à l'ouest, par le Mississippi; au nord, par les comtés Saint-Clair, Clinton, Marion, Clay, Ruland et Laurence.

Sa Sainteté vient de nommer archevêque de Bombay (Hindoustan) le R. P. Georges Porter, de la Compagnie de Jésus, et évêque de Poona, le R. P. Berderbuden, également de la Compagnie de Jésus.

L'*Univers* a reçu une dépêche de Rome 31 décembre au sujet de la maladie du cardinal Jacobini.

Le secrétaire d'Etat a subi hier une douloureuse opération, qui a été faite par le docteur Ceccarelli, médecin du Pape. L'opération a très bien réussi, mais la maladie est toujours grave.

Le changement du secrétaire d'Etat est considéré comme certain. Toutefois on assure que S. S. désirerait ne faire cette mutation qu'au mois de mars prochain, après le Consistoire cardinalice annoncé.

Les négociations du Vatican avec la Prusse sont près d'aboutir définitivement.

Dans les hautes sphères du Vatican, on considère la situation générale comme étant le motif principal de l'empressement que met la Prusse à terminer le conflit ecclésiastique. On en conclut que par suite le centre pourrait être amené à donner son concours pour le vote de la loi militaire.

Il est faux que lord Hartington ait négocié avec le Vatican au sujet de l'établissement d'une légation anglaise et de la question irlandaise. Le Vatican, tout en gardant ses bons rapports avec le gouvernement britannique, paraît décidé à garder une réserve absolue jusqu'à ce qu'ait triomphé la cause de l'indépendance de l'Irlande.

Par billet de la secrétairerie d'Etat, le Souverain-Pontife a nommé S. Em. le cardinal Howard protecteur des religieuses Ursulines de Galveston, au Texas.

La *Gazette de Silésie* annonce que le Pape Léon XIII a envoyé, à l'occasion du nouvel an, une lettre autographe à l'empereur Guillaume, avec un exemplaire du discours pontifical au Sacré-Collège.

Le dimanche, 19 décembre, se sont embarqués, pour l'Extrême-Orient, dix Pères des Missions Etrangères. Ce sont: MM. Emile Mariette, du diocèse de Coutances, pour la presqu'île de Malacca; Joseph Thierry, de Lyon, et Jean-Marie Bonchut, de Lyon, pour le Cambodge; Alphonse Isarn, de Rodez, Edouard Visseq, de Rodez, et Yves Rault, de Saint-Brieuc, pour la Cochinchine Septentrionale; Joseph Faisandier, du Puy, et Claude Charles, d'Annecy, pour le Tonkin Occidental; Joseph Cubizolles, du Puy, et Jules Samoy, de Bruges, pour la Mandchourie.

LETTRE DU PRINCE VICTOR NAPOLÉON.

—Les membres du groupe de l'Appel au peuple de la conférence Molé-Tocqueville ont envoyé une adresse au prince Victor Napoléon à l'occasion du premier de l'an. Le prince a répondu par la lettre suivante:

Bruxelles, 5 janvier 1887.

Messieurs,

Vous avez raison d'avoir foi dans l'empire.

Le régime parlementaire a prouvé son impuissance. Seul un gouvernement fort, issu de la démocratie, peut relever la France et la sauver des périls qui la menacent.

Vous n'avez jamais cessé de défendre ces idées; elles pénètrent aujourd'hui, grâce à vous, dans ces nouvelles générations qui seront appelées à réparer les maux du présent et à assurer l'avenir.

Croyez, messieurs, à mes meilleurs sentiments.

VICTOR NAPOLÉON.

Horrible aventure arrivée à un neveu pour son jour de l'an:

Il se présente—plein d'espoir—chez l'oncle de la situation, lui offrant une superbe tabatière "du temps," ornée d'une miniature de Lawrence.

L'oncle regarde:

—Mais c'est un cadeau royal.

Puis, le serrant dans ses bras;

—Comme je suis heureux de voir que tu n'as pas besoin de moi!

Ainsi finit l'entretien.

A la fin du dîner. Tout le monde parle, pour ne rien dire, mais très fort, sauf un convive qui ne dit mot. L'un des bavards se tournant vers lui, avec un air de pitié:

—Eh bien, et votre opinion? Vous êtes là comme si vous dormiez.

Le monsieur, avec un haussement d'épaules:

—Qu'est-ce que vous voulez que je dise, moi? Des bêtises, comme tout le monde. J'aime autant les écouter!

LOUISIANE.

La *Review*, Morgan City, paroisse Ste-Marie, du 15 janvier:

Un bill allouant $20,000 a été l'objet d'un rapport au Sénat; il a pour but la construction d'un édifice public à Morgan City; il y manque, en effet, et nous en avons un grand besoin. Il sera, sans doute, occupé par la douane et la poste. On devrait aussi y installer un commissaire et un sous marshal des Etats-Unis, et tous les bureaux où se règlent les affaires de la marine. On est obligé maintenant d'aller, à grands frais, à la Nouvelle-Orléans, pour y décider une foule de questions qui seraient résolues ici. Nous espérons que nos sénateurs s'occuperont sérieusement de cette question.

L'*Observer*, Pointe à la Hache, paroisse Plaquemine, du 15 janvier:

Le fleuve hausse rapidement. On a commencé à creuser les fossés et nos planteurs sont maintenant à l'œuvre. La levée Lafrance sera bientôt achevée; il ne reste que quelques yardes à combler.

—On nous écrit, de Buras:

"Voilà longtemps que nous habitons dans le voisinage du fort Jackson. Nous sommes encore à nous expliquer l'apathie du gouvernement, en ce qui concerne le Fort qui est en danger. Les fortifications en sont réellement menacées, et l'on sait que c'est la seule défense qu'ait la Vallée du Mississippi, en cas de guerre.

Voilà plus de 30 ans qu'un petit cours d'eau traverse les bords du fleuve. Chaque année, le volume d'eau augmente. Bien que le courant se soit tracé un chemin, à dix milles au-dessous du Fort, il a tellement dévié du côté des réserves du gouvernement, qu'il les a envahies et est arrivé à une très petite distance des fortifications. Les baies et les bayous se sont, peu à peu, remplis d'eau, derrière ce Fort; le terrain sur lequel repose les fondements des fortifications n'a plus la moindre solidité et la maçonnerie, minée, menace de céder. Il n'y aurait que bien peu de chose à faire pour arrêter le mal: il n'y aurait qu'à fermer la brèche qui donne passage au cours d'eau. Une allocation insignifiante suffirait pour ce travail, qui est de toute nécessité. Que le gouvernement institue une enquête; que l'on s'en occupe, pendant la session, que l'on vote la somme nécessaire pour opérer la fermeture, à l'époque des basses eaux, et le mal sera aisément réparé avant l'hiver prochain.

L'*Entreprise*, Nouvelle Ibérie, paroisse Ibérie, du 15 janvier:

Nous apprenons, par M. H. T. Dehn, ingénieur et constructeur de modèles, attaché à la fonderie de M. F. S. Lutzenberger, que l'on est en train d'y faire des réparations considérables pour MM. Pharr et Williams, de Pattersonville. Ces deux messieurs ont plusieurs appareils de leur scierie de brisés. Ils ont préféré confier l'ouvrage à notre fonderie que de recourir à celles de la Nouvelle-Orléans.

M. Dehn vient aussi de commencer des travaux pour la compagnie de mine de sel. Il s'agit d'en réparer le grand ascenseur.

—Effroyable explosion à Jeannerette, au moulin à farine de M. A. Moresi; plusieurs personnes ont été blessées—entr'autres, une femme de couleur qui n'en reviendra pas. On affirme que quatre ou cinq enfants, qui se trouvaient dans le voisinage, ont été tués et ensevelis sous les débris, plusieurs mulets ont été tués, des voitures brisées; des machines endommagées. Nous n'avons pas de détails. Espérons que les rapports que nous avons reçus, sont exagérés. L'explosion a été occasionnée par une défectuosité dans la chaudière.

—Marié, à l'église catholique, M. François Blanc à Mlle Mathilde Migues, en présence de nombreux amis.

Le *Capitolian Advocate*, Baton Rouge, paroisse East Baton Rouge, du 15 janvier:

Le rapport du commissaire de l'agriculture, l'hon. J. J. Bird, pour le mois de décembre, vient de paraître. On y trouve le total des récoltes de la paroisse d'East Baton Rouge. Celle du coton, comparée à celle de 1885, est de 75 pour cent; celle de la canne, de 70 pour cent.

Voici les chiffres qu'il donne: coton, 17,513 acres; récolte, 5,254 balles—maïs, 13,527 acres; récolte, 297,594 boisseaux — riz, 750 acres; récolte, 1,018,500; par acre, 1,358 livres — cannes, 2,318 acres; récolte, en sucre, 1,854 boucauts; en mélasses, 162,260 gallons—patates douces, 462 acres; récolte, 39,270 boisseaux — pommes de terre, 294 acres; récolte, 11,907 boisseaux — avoine, 289 acres; récolte, 3,955.

Il y a maintenant, devant nos quais, trois énormes bateaux plats chargés de produits de l'Ouest, et l'on nous apprend que d'autres vont nous arriver. On dirait que nous allons revenir aux anciens temps. Quand les transports par le fleuve étaient assez rares et dispendieux, les bateaux plats, les barges encombraient le Mississippi en face de Baton Rouge. Aujourd'hui que le chemin de fer a supplanté les bateaux, les trafiquants de l'Ouest trouvent qu'il y a d'excellentes transactions à faire avec les endroits où les trains ne s'arrêtent pas; de là le renouvellement de l'ancien trafic.

Le *Meridional*, Abbeville, paroisse Vermillion, du 15 janvier:

Les pluies récentes et le temps brumeux ont rendu extrêmement boueux les chemins des environs et les rues de notre localité. Les déplacements sont devenus difficiles.

—Nous apprenons, avec plaisir, que toute difficulté entre MM. Jean Pène et Sevenne Trimeaux, au sujet du chemin qui touche au magasin de l'un et au pâturage de l'autre, est réglée à l'amiable. Nous avons donc lieu d'espérer que le chemin qui mène à la Nouvelle-Ibérie va être mis dans un état convenable.

—Un étrange méfait vient d'être commis au détriment de J. P. Gueydan. On s'est emparé de 10 énormes rouleaux de fils de fer barbelés, qui devaient servir à enclore sa savane et on les a jetés dans le bayou Queue Tortue, à l'endroit où le bayou se déverse dans la rivière Mermenteau. On en a repêché trois; les autres sont complètement perdus.

—Maintenant que le flot de l'immigration a repris le chemin du Sud, la presse de nos campagnes devrait se mettre à l'œuvre et encourager les étrangers à venir se fixer dans notre région.

Nous possédons d'énormes avantages sur le Nord, et nous devrions avoir une population considérable. C'est le meilleur moyen d'annoncer notre richesse, de doubler, de tripler notre production. Jamais nous ne trouverons une occasion plus favorable qu'à cette heure, et nous devons nous hâter d'en profiter: nous qui avons d'excellentes terres, et vers qui se dirigent volontiers les immigrants des Etats de l'Union. Il faut qu'Abbeville, qui n'est, maintenant, qu'un petit village, devienne bientôt presqu'une ville. En avant! Voilà quel doit être notre mot d'ordre.

—On se plaint beaucoup de vols de bestiaux et de chevaux, dans le nord de la paroisse.

L'*Eagle*, paroisse St-Bernard, du 20 janvier:

L'appel du juri de police dans l'affaire Daboval et autres, qui réclament le privilège de construire des abattoirs, a été porté devant la Cour Suprême de l'Etat, et enregistré.

—La construction de la fabrique de conserves en boîtes marche rapidement, appuyée sur l'intelligence et les capitaux des promoteurs de l'entreprise. Les bâtisses ne prendront pas, d'abord, des proportions énormes; on les agrandira, à mesure que les affaires de la compagnie grossiront. On se borne à faire les conserves de viandes, mais avec l'intention d'y ajouter, immédiatement après, la fabrication de celles des légumes. Tout l'établissement sera traversé par un chemin de fer. En arrière, s'étendent, vers le lac, de vastes pâturages, sur une profondeur de cinq milles. C'est une industrie qui promet de prendre de très grandes proportions; elle donnera une nouvelle impulsion à la production des herbes, des fruits qui entrent dans la consommation humaine, tels que céleris, choux-fleurs, pois, tomates, laitues, asperges, artichauts et autres plantes maraîchères. Il va sans dire que la fabrique sera munie de l'outillage le plus moderne et le plus perfectionné.

Le danger d'une guerre européenne est-il réel?

La presse anglaise a commenté, ces derniers jours, un article anonyme de la *Fortnightly Review* dans lequel il est traité des relations politiques de l'Allemagne et du danger d'une guerre européenne. L'auteur de cet écrit estime que l'Allemagne s'est étroitement liée avec l'Autriche parce qu'elle a pu trouver en cette puissance seule une alliée fidèle; mais la faiblesse militaire de l'empire slavo-allemand n'est pas sans causer de vives inquiétudes à Berlin, et ainsi toute la politique de M. de Bismarck tend à éviter un conflit entre la Russie et l'Autriche, qui aboutirait pour cette dernière à une défaite certaine. Passant ensuite à l'éventualité d'une lutte entre l'Allemagne et la France, le collaborateur de la *Fortnightly Review* dit que ces deux puissances sont trop fortes et trop formidablement préparées pour s'aborder de front. L'Allemagne, pour entrer en France, se verrait obligée de violer la neutralité de la Belgique, et l'Angleterre, en étant garante, aurait à examiner quelle conduite il lui conviendrait de tenir en présence de cette agression. Il faudrait, pour écarter cette menace, conseiller à la Belgique de se pourvoir d'une armée redoutable et élaborer pour l'Angleterre un plan de défense qui comprenne la concentration d'une force suffisante à portée de la Meuse. L'auteur conclut en émettant l'opinion que le principal danger pour la paix provient de l'incertitude qui règne sur les intentions de la Russie et constate, au début de son article, que "la situation actuelle de l'Europe est telle que la force brutale y tient une place plus importante que cela n'a été le cas dans les temps modernes depuis la chute de Napoléon."

Nous le répétons—dit le *Temps*—il n'y a rien *a priori* d'improbable dans la supposition que M. de Bismarck aurait encore une fois renversé sa vapeur, comme on dit, et signifié sur d'autres rails. M. de Bismarck aurait compris de quel intérêt la question bulgare est pour la Russie, les blessures d'amour-propre qu'elle a reçues à la suite d'une intervention inconsidérée, la question de prestige qui est désormais pour elle en jeu; il aurait vu les embarras du tsar et il aurait jugé l'occasion bonne pour fonder avec lui une alliance plus étroite et mieux déterminée.

Reste à savoir—et c'est ici qu'on se trouve subitement arrêté—quels avantages l'Allemagne pourrait tirer d'une alliance russe. Se délivrer de la crainte des complots que la Russie pourrait former au dehors contre l'empire germanique? Mais pourquoi la Russie aurait-elle formé de pareils complots? Il n'y a entre elle et l'Allemagne aucune cause de rivalité, aucun différend qui menace de leur mettre les armes à la main. Une alliance de l'Allemagne avec la Russie ne pourrait s'expliquer que par de vastes projets, par l'intention d'inaugurer une nouvelle politique générale, et de cela, nous n'avons pas besoin de le dire, il n'est point question en ce moment.

Si l'on ne voit pas ce que l'Allemagne aurait à gagner à une alliance proprement dite avec la Russie, on voit très bien, en revanche, les sacrifices qu'elle aurait à faire pour se l'assurer. L'alliance dont nous parlons ne pourrait se conclure qu'aux dépens de l'Autriche. La Russie ne serait pas seulement autorisée à occuper, au besoin, la Bulgarie, au risque de mettre François-Joseph en demeure de faire honneur à des engagements pris publiquement; la Russie aurait reçu carte blanche en ce qui concerne l'avenir de la Turquie; l'Autriche resterait, dans la péninsule des Balkans, en tête-à-tête avec la Russie et livrée à ses propres forces.

C'est là ce qu'il est difficile d'admettre. Il n'y a pas seulement, en effet, entre l'Autriche et l'Allemagne les rapports de convention qui peuvent résulter d'un pacte, il y a ces relations naturelles, ces liens de situation que M. de Kalnoky a si bien signalés dans son discours à la commission de la Délégation hongroise. L'existence de l'une des deux puissances est nécessaire à l'autre, et l'on ne saurait pas plus, dans l'état actuel de l'Europe, se représenter l'Allemagne sans l'empire d'Autriche que l'empire d'Autriche sans l'appui de celui d'Allemagne. M. de Bismarck pourrait-il, en cas de conflit entre la Russie et l'Autriche-Hongrie, abandonner cette dernière à ses forces et à son sort? Toute la question est là.

La *Liberté* croit pouvoir démentir, en ces termes, le traité d'alliance entre la Russie et l'Allemagne annoncé par le *Times* de Londres:

"Nous ne pensons pas qu'il y ait lieu d'ajouter foi à la dépêche donnée par le *Times*, relative à l'alliance de l'Allemagne et de la Russie. Nos renseignements nous permettent au contraire d'affirmer que cette dépêche est absolument inexacte: la situation est présentée sous un jour complètement faux.

"Un rapprochement s'est opéré entre l'Allemagne et la Russie, c'est là un fait incontestable; mais ce rapprochement n'a pas pris la forme d'une alliance, et surtout il n'a rien qui touche aux rapports de la France avec l'Allemagne ni avec la Russie."

On télégraphie de Berlin à la *Neue Freie Presse* que M. Herbette, ambassadeur de France à Berlin, avait adressé à M. Flourens une dépêche dans laquelle il l'informe que M. de Bismarck lui a donné l'assurance que la politique du gouvernement allemand n'aurait jamais pour objet d'attaquer la France tant que celle-ci ne prendrait pas l'initiative d'une provocation.

M. Herbette aurait ajouté qu'en dehors des places fortes de la frontière, on ne pouvait signaler en Allemagne en aucune façon des armements et des préparatifs de guerre.

Dans les sphères politiques de Berlin, on est convaincu que M. de Bismarck désire avant tout la paix avec la France.

La *Fortnightly Review*, de Londres, publie, dans son dernier numéro, un article sur la *Situation présente de l'Europe politique*. Le *Times*, dans son numéro du 1er janvier, en donne un résumé.

Voici les conclusions que tire l'auteur de la *Fortnightly Review*, après avoir examiné les forces respectives de l'Allemagne et de la France:

Les deux grandes rivales sur le continent sont maintenant trop fortes l'une et l'autre. La France, même avec une alliance russe, ne pourrait pas aisément passer Metz et Strasbourg pour gagner le Rhin, et ne pourrait pas traverser la Suisse et sûrement entrer en Belgique.

L'Allemagne, de son côté, excepté en passant en Belgique, ne peut pas entrer en France.

Sur la frontière militaire de l'Allemagne qui compte environ 270 kilomètres, 200 sont placés sous le feu des canons, et les autres ouvertures non fortifiées sont considérées par tous les militaires allemands comme étant un passage tout à fait impossible.

La neutralité de la Belgique est placée sous la garantie des puissances, notamment de l'Angleterre.

Le *Times* développe longuement cette thèse.

Nouvelles militaires de France.

Nos derniers journaux de France annoncent que le général Boulanger assistera, les 13 et 14 janvier courant, à d'importantes expériences sur le tir des projectiles chargés de mélinite. Ces essais auront lieu au polygone de Bourges; une commission spéciale vient d'être instituée pour poursuivre les études commencées par la commission d'expériences, qui s'était occupée de la mélinite comme elle s'occupe de toutes les améliorations apportées à l'armement de l'artillerie.

On a essayé la mélinite avec les canons de campagne et de siège; les résultats ont paru satisfaisants. A part cela, tous les renseignements qui ont été publiés jusqu'à ce jour sont inexacts.

On sait que chaque régiment touche, tous les ans, une certaine quantité de cartouches qui servent dans les exercices de tir; chaque homme doit brûler un nombre déterminé de cartouches; or, il arrive que des hommes sont malades ou en congé à l'époque où se font ces exercices; dans ce cas, il paraît naturel que ces cartouches soient restituées purement et simplement. Ce n'est cependant pas de cette façon que l'on procédait; aussi M. le ministre de la guerre a-t-il adressé, aux commandants de corps d'armée, une circulaire pour leur rappeler que les quantités de cartouches allouées pour les exercices doivent être tout entières consommées pour l'instruction des troupes, ainsi que le prescrit le règlement du 30 août 1884 sur l'entretien des armes et des munitions.

"Malgré les charges qui en résultent pour le budget, ajoute le ministre, les allocations sont maintenues au taux actuel, en raison de l'importance extrême qui s'attache à l'instruction du tir. Mais il n'est pas admissible qu'un corps soit assez peu soucieux du bien du service et des sacrifices que le pays s'impose pour ne pas utiliser le mieux possible toutes les munitions qui lui sont accordées pour l'instruction.

"Je vous serai obligé de faire aux chefs de corps sous vos ordres les recommandations les plus expresses pour que toutes les cartouches qui leur sont délivrées annuellement pour les exercices soient utilisées sans exception pour développer efficacement l'instruction des hommes et des cadres."

Une commission militaire, présidée par le général de Saint-Mars et composée des officiers de la section technique, a procédé, récemment, à l'examen d'un modèle de vélocipède. Les expériences ont été couronnées de succès; la commission a surtout étudié le tricycle au point de vue de son emploi pratique et de sa légèreté. On a constaté qu'un vélocipédiste exercé pourrait parcourir 250 lieues en six jours sans que la machine subisse aucune avarie.

Le ministre de la guerre a approuvé la substitution du régime dit de *clerc à maître* à celui dit *de l'abonnement* actuellement en usage dans les corps de troupe de France pour l'entretien des armes.

Le système de *clerc à maître* est celui qui, réglementairement, doit être employé en campagne. Il présente l'avantage de prévenir des à-coups qui peuvent se produire dans la situation des chefs armuriers, suivant que l'armement sera neuf ou fatigué.

A titre d'essai, le nouveau système est prescrit pour un an, sauf à le rendre définitif à partir de 1888 s'il ne donne lieu à aucune réclamation.

Le shako, qui a été successivement supprimé depuis le 24 avril dans les 1er, 2e, 6e, 7e, 10e, 11e, 13e, 15e et 16e corps d'armée, va l'être également dans les corps de troupes de l'infanterie, des chasseurs à pied et des cavaliers de remonte des 9e et 17e corps.

Il ne restera donc plus que six régions de corps d'armée où le shako sera porté.

Le général de division Ladvocat, commandant l'artillerie du 3e corps d'armée, à Versailles, est appelé à remplacer le général de Miribel au Conseil des travaux de la marine.

Mutations parmi les aumôniers de la flotte:

M. l'abbé Culliéret, aumônier de l'hôpital maritime de Brest, embarque sur le vapeur affrété le *Cachar;*

M. l'abbé Rogel, disponible à Toulon, sera chargé du service religieux de l'hôpital maritime de Brest, en remplacement de M. l'abbé Culliéret.

M. l'abbé Le Gac sera débarqué de l'*Annamite*, à l'arrivée de ce transport, et affecté à l'hôpital maritime de Toulon, en remplacement de M. l'abbé Mercier, appelé à remplir les fonctions d'aumônier de la division navale de l'Extrême Orient.

Le *National* dit que contrairement à ce qu'a prétendu un journal du matin, il n'y a aucun désaccord entre le ministre de la guerre et la commission chargée de l'examen de son projet de réorganisation de l'armée.

Un comité composé d'un officier général, délégué du ministre de la guerre, du colonel et du lieutenant-colonel du régiment des sapeurs-pompiers de Paris, de deux chefs de bataillon et de deux capitaines du même régiment, et de six membres du conseil municipal, va être chargé d'étudier les perfectionnements à apporter au service des sapeurs-pompiers.

A cette commission seront adjoints avec voix consultative seulement: Un fonctionnaire de la préfecture de police, un architecte ou un ingénieur-électricien désigné par le préfet de police, et un architecte ou un ingénieur délégué par le préfet de la Seine.

Les avis exprimés par ce comité seront transmis en triple expédition, savoir: au ministre de la guerre, au président du conseil municipal et au préfet de police.

Bizarreries de la langue française.

On dit, volontiers, d'un homme très bête, que c'est une bûche.

On a tort. Car enfin personne n'ignore, que tous les épiciers vendent de l'esprit de bois!

Décédée jeudi, 20 janvier à 11 1/2 heures du soir, Dame Veuve THÉODULE MONTREUIL, née CÉCILIA PEMBERTON. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui (vendredi) à 4 heures de l'après midi. Le convoi partira de la résidence de son fils Jules Montreuil, rue du Canal, entre Roman et Prieur.

Décédée hier à 4 heures et demie de l'après midi, à l'âge de quatre vingts ans, Mme veuve FRANÇOIS LANOIS PARENT, née Solidelle Dubuclet. Ses amis et connaissances ainsi que ceux des familles Dubuclet et Decuir sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 4 heures de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière demeure 145 rue Marigny.

Décédée, le 20 janvier, à minuit moins un quart à l'âge de 59 ans, Dame Vve ANGEL XIQUES, née MARIE LOUISE TERLET, native de Namur, Belgique. Les amis et connaissances des familles Xiques, Escoudé et Huard sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui vendredi, à 4 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière résidence, 72 rue Columbus, entre Marais et Villere.

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.

B. TREMOULET

Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes, Comestibles de choix, etc.
Livraison à domicile. 9 nov86—1anPP

Banque Nationale Mutuelle de la Nile Orléans.—Nouvelle Orléans, 17 janvier 1887.—A une élection tenue à cette banque le 11 courant, les personnes suivantes ont été élus Directeurs pour l'année courante, à savoir: MM.

LLOYD R. COLEMAN,	PAUL FOURCHY,
JOS A. SHAKSPEARE,	JOHN T. HARDIE,
R. W. TAYLOR,	G. W. SENTELL,
J. B. WOODS,	I. L. LYONS,
L. C. FALLON.	

Et à une assemblée du board, ce jour, MM. J. T. HARDIE et LLOYD R. COLEMAN ont été reélus président et vice-président respectivement.

JOSEPH MITCHEL, Caissier.

21 jan—10f

On demande

DES solliciteurs d'abonnements pour **LE TRAIT D'UNION.**

S'adresser: 80, rue de Chartres.

LE TRAIT D'UNION.

Se vend chez Wharton, 5 Carondelet; Vve H. Billiard, angle Bienville et Chartres; L. Fournier, 154 rue Royale; H. Brunet, 189 1/2 rue Royale. Le numéro, 5 cents. 18jan—

W. G. Coyle & Cie.,

CHARBON, COKE.

Fittsburg, Anthracite, Cannel Coke Connelsville,

Les Planteurs, Fonderies, Familles et personnes faisant usage de charbon pour obtenir de la vapeur seront promptement approvisionnés aux prix du marché.

BUREAUX 47 RUE CARONDELET.

CHANTIER: Sur la Levée, coin de la rue Race

1er sept—6m—Dim,Mar,Ven

A VENDRE!

UNE belle terre dans la paroisse St. Tammany, située sur le Bayou Lacombe, ayant 30 acres de face sur 40 de profondeur, et contenant 1200 acres magnifiquement placée pour l'élevage de bêtes à cornes, de moutons, de cochons, de volailles, d'oies et de dindes. Sol très fertile et propice à la grande culture: maïs, riz, coton, tabac, canne à sucre; les légumes et les arbres fruitiers y viennent très bien; excellent endroit pour oranges, 130 pacaniers en rapport; gibier et poisson en abondance; bains de lac à un demi mille; l'eau y est délicieuse; chênes verts en quantité. Dix milles de Slidell et même distance de Mandeville. Un véritable "bargain" pour un fermier. S'adresser, tous les jours, de 8 à 11 heures du matin, à EDOUARD COUSIN, 301 rue du Bayou, entre Roman et Derbigny.

6jan—1mPP

Je veux que vous accordiez

VOTRE PATRONAGE A NOTRE MAISON. Nous sommes pleins de bienveillance pour notre clientèle, mais

Nous terrifions nos rivaux. Voici mon nom: BAS PRIX. Qui êtes-vous?

W. G. TEBAULT,

NOS. 37, 39 & 41 RUE ROYALE.

Le Magasin de Meubles le meilleur marché du Sud.

26 juin—tous les Dim—1 an

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances de la Nile-Orléans.

No 3 rue Carondelet.

CONFORMÉMENT aux exigences de sa charte la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle Orléans publie l'exposé suivant de ses affaires du 1er janvier au 31 décembre 1886.

Primes d'incendie	$277 197 19	
Primes maritimes	19 916 53	
Primes de rivières	10,846 17	
		$307,960 89
Primes acquises de 1885		71,482 96
Total des primes		$379 472 85
A déduire—		
Primes non acquises de 1886	$75 785 75	
Primes remboursées	80,884 76	
Réassurances	7,827 61	
		$164,498 17
Primes acquises nettes		$214 974 68
A ajouter—		
Intérêt, loyers, sauvetage		24,190 47
Revenu net		$239,165 15
A déduire—		
Pertes sur les incendies 1885	$48 374 83	
Pertes sur les incendies 1886	142 873 39	
		$191 248 22
Pertes sur les mers en 1885	382 45	
Pertes sur les mers en 1886	17,959 76	
		18 342 21
Pertes sur les rivières en 1885	5 706 11	
Pertes sur les rivières en 1886	906 95	
		6 612 06
Pertes payées	$216 203 59	
Commissions	16 181 38	
Taxes d'Etat, de ville et licences	5 892 21	
Dons charitables	818 10	
Dépenses imposées par la ... honoraires d'avocat	1,069 80	
Board of Underwriters, corps de Sauvetage	4 105 07	
Dépenses générales et salaires	39 798 64	
Dividende des ... jan 1886	$12,500 00	
Profits et pertes	25,905 41	
	$38 405 41	
		$321 905 03
Excédant pertes et dépenses en sus des revenus		$82,739 88
Pertes ajustées		32 861 20
		$115,601 08

La Compagnie a l'actif suivant valeur sur le marché le 31 décembre 1886

Comptant en banque	26 106 05
Bons des Etats Unis 4 pour cent, Bons de première hypothèque du Levee Steam Cotton Press, de la Bourse au Coton de la Nouvelle-Orléans, de la compagnie des Water Works de la Nouvelle Orléans, de la compagnie du chemin de fer de la ville de la Nouvelle-Orléans la compagnie du pompiers de St-Bernard, du bataillon d'artillerie de Washington, des bons de ville consolidés et des bons à prime	233 995 00
Actions du N. O. City R. R. Co., de la Banque Nationale de l'Etat, du Valette Dry Dock Co. du N. L. Jockey Club de la Bourse au Coton de la Nile Orléans et de l'association du cimetière de la Métairie	30,560 00
Billets de première hypothèque, prêts sur demande garantis par des sécurités et billets à recevoir pour primes	85,971 75
Immeubles divers et meubles de bureau	70 774 50
Dû par des compagnies d'assurances	35,375 86
Primes en cours de collection	2,905 61
Comptant en la possession d'agents de compagnies en Europe	487 52
Mandats d'Etat et de ville	1,314 75
Intérêt sur des billets hypothécaires	3,908 85
Au crédit du "suspense account" un jugement en faveur de la compagnie	$4,940 00
Divers débiteurs	469 82
	$5,409 82
	$497,109 74

L'exposé qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.

(Signé) J. TUYÈS, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

Fait et signé pardevant moi, le 14me jour de janvier 1887.

(Signé) JAS FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS.

THEO. BRIERRE,	JOHN W. HINCKS,
EDW. J. BOREY,	P. POUTZ,
GUST. PITOT,	C. T. DUGAZON,
A. SCHREIBER,	D. FATJO,
C. E. SCHMIDT,	H. GALLY,
J. TUYÈS,	W. C. C. CLAIBORNE, Jr.

ELKIN & CO.,

100.....Rue du Canal.....100

Invitent le public à venir examiner leurs dernières importations en

TAPIS

Velours Tournay, Mosaique, Windsor

TAPIS DE BRUXELLES.

—Aussi—

Moquettes, Velours, Body Brussels, Trois-plis et Ingrains.

Toiles Cirées, Linoleums et Corticines Anglais.

RIDEAUX

Des derniers genres en Crête, Madras, Suisse et Nottingham,

Portières Turcoman et de Vienne,

Stores de fenêtres, Corniches, Flèches.

NATTES DE CHINE en grande variété.

RUGS ET TAPIS DE SMYRNE des meilleures qualités.

26oct86—1an

COLLÈGE ST.-ISIDORE.

Troisième district, Nouvelle-Orléans.

Réouverture des classes le 3 janvier. Cette institution offre tous les avantages désirables pour une éducation chrétienne et commerciale parfaite. Sa seconde session commence le 1er février. Pension et enseignement, par mois, $16. Pour le catalogue, s'adresser au

Rév. J. SCHERER, C. S. C. Président.

25déc—1m

ASSURANCES.

20me Etat de Situation Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances Germania

De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT aux exigences de sa charte, la compagnie publie son état de situation pour l'année prenant fin le 31 décembre 1886:

Primes d'incendie	$175 959 07	
Primes de mers	4 306 08	
Primes de rivières	2 240 24	
Primes totales		$182,505 99
A ajouter Risques non expirés de 1885		41,769 60
Primes totales		$224 275 59
A ajouter Intérêt profit et pertes etc	23 813 96	
Moins traitements et dépenses générales	12,114 68—11 699 28	
Fonds de surplus de 1885		17 000 00
Total		$252 974 87
Pertes payées—		
Sur les incendies	60,172 08	
Sur les mers	494 41	
Sur les rivières	4 498 46	
	$65,164 93	
Réassurances	36,483 12	
Réfractions et primes remboursées	51 635 06	
Taxes d'Etat et de ville, Bureau des Underwriters corps de sauvetage, souscriptions	9,271 54—162 554 95	
Surplus total		$90,419 92
Réserve pour—		
Primes non acquises	37 801 16	
Pertes non payées	13 251 74	
Dividende 5 00 déclaré et payé en juillet 1886	10 000 00	
Dividende 5 00 déclaré en janvier 13 1887	10 000 00	
Fonds de surplus de 1886	19 367 02	
	$90,119 92	

ACTIF.

Bons à primes	596 42
Primes en voie de perception	29 992 88
Prêts sur nantissements	17,970 00
Prêts sur hypothèques	6,225 00
Bons des Etats Unis et d'Etat, Bons de ville consolidés et Bons à primes de ville	116,404 00
Actions d'assurances et autres valeur sur le marché monétaire	500 00
Bâtisse 51 rue du Camp et autre immeuble	78,119 11
Meubles de bureau et installation	2,532 75
Argent en banque	28,079 76
Total	$280 419 92

Cet exposé est une copie exacte des livres de la compagnie.

(Signé) H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et souscrit pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 14me jour de janvier 1887.

W. O. HART, Notaire.

Le Bureau de Direction s'est réuni le 13 de ce mois, et, après avoir placé au crédit du fonds de surplus $2 367 02 formant un total de $19 367 02, a déclaré un second dividende semi annuel de 5 pour cent faisant 10 pour cent d'intérêt pour l'année sur le capital, pour l'année finissant le 31 décembre 1886, dividende payable sur demande.

DIRECTEURS.

H. ZUBERBIER,	JAS D. EDWARDS,
J. J. WECKERLING,	LOUIS GRUNEWALD,
J. HASSINGER,	P. W. DIELMAN,
GEO. H. BRAUGHN,	JOHN THORN,
FRANK VATTER,	J. B. MEYERS,
HERM. CURTIUS,	A. G. RICKS,
J. J. LANGLES,	W. W. HUCK,
J. E. MERILH,	C. B. FISCHER.

16 jan—1m

Dix-septième Etat Annuel

—DE—

L'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1886

Primes reçues		
Sur risques de feu		$229,184 35
Sur risques de marine		10,142 18
Sur risques de rivière		5,696 66
		$245,029 19
A ajouter, primes non acquises de 1885		136,280 00
Primes totales		$381,303 19
A ajouter intérêts et profits et pertes		19,476 90
Revenus		$400,780 09
A déduire, pertes payées:		
Sur risques de feu	$169,571 88	
Sur risques de marine	16,624 89	
Sur risques de rivière	858 19	
	$186,554 96	
Retour de primes et cancellations	10,089 64	
Commissions et réfactions (rebates)	41,195 19	
Réassurances	25,795 55	
Taxes et licences	2,242 52	
Dépenses de bureau et d'agences, salaires, bureaux des assurances, corps de sauvetage, loyers, publications, etc	33,064 66—$298,882 52	
Surplus		$101,897 57
Primes non acquises de 1886	$ 70,255 00	
Pertes ajustées et non ajustées	30,443 94	
Balance	1,198 63—$101,897 57	

ACTIF.

Argent en caisse	$ 27,116 22
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi	15,000 00
Argent entre les mains d'agents en Europe	3,618 90
$10,000 Bons des Etats Unis 4 0/0	12,700 00
$121,000 Bons Consolidés de la Nile Orléans	128,910 00
$56,940 Bons à Primes de la Nile-Orléans	64,342 90
Primes en voie de recouvrement entre les mains d'agents	30,716 82
Prêts sur hypothèque	47,484 34
Effets à recevoir	2,885 00
Billets à recevoir pour primes	3,408 55
Actions et autres valeurs	12,669 52
Meubles et installations de bureau	2,500 00
Total	$351,[illegible] 55

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

G. LANAUX, Président.
GEO. LANAUX, JR., Secrétaire p. t.

Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce 7 janvier 1887.

CHAS G. ANDRY, Notaire.

18 jan—1m

Quinzième Etat Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurance Teutonia

De la Nouvelle Orléans.

La compagnie conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année expirant le 31 décembre 1886.

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie		$147,961 53
Sur les risques maritimes		14,025 64
Sur les risques de rivières		13,829 57
		$175,816 74
Primes non acquises pour 1885		68 676 43
		$244,493 17
A déduire:		
Pertes payées sur les risques d'incendie	$61,594 93	
Pertes payées sur les risques maritimes	8,687 43	
Pertes payées sur les risques de rivières	8,395 34	
Réfraction et commission	20,109 90	
Réassurances	29,178 01	
Primes remboursées	9,737 83	
Dépenses d'agence	1,128 27	
Dépenses, taxes, licences moins l'intérêt	9,125 19—	147,966 90
		$ 96 526 27
Réserves pour primes non payées acquises 13 déc 1886	$60,536 55	
Dix pour cent intérêt sur le capital pour l'année	25 000 00	
Réserves pour pertes non ajustées	7 600 44	
Surplus	3 389 28—	96 526 27

ACTIF.

Argent comptant	$ 42,701 48
Bons des Etats Unis valeur du marché	38,531 25
Bons consolidés de la ville cours du marché	129,903 50
Autres valeurs et bons cours du marché	11,450 00
Prêts sur hypothèques	78,291 66
Propriétés foncières	37,750 00
Prêts sur valeurs collatérales	56,990 00
Billets à prime et billets à recevoir	4,795 90
Primes en cours de collection	24,192 48
Meubles de bureau	1,000 00
	$414,606 27

PASSIF.

Capital	$250,000 00
Fonds de réserve	80,000 00
Réserves pour primes non acquises	60,536 55
Intérêt dividende non payé	580 00
Pertes non ajustées	7 600 44
Surplus	3,389 28
Intérêt sur le fonds capital dû janvier 1887	12,500 00
	$414 606 27

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

W. B. SCHMIDT, Président.
F. RICKERT, Vice Président.
ALBERT P. NOLL, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, à la Nouvelle Orléans, le 15 janvier 1887.

A. HERO, Jr., Notaire Public.

A une réunion du Conseil de Directeurs de cette compagnie tenue le 13 courant, il a été décidé de payer sur demande un second intérêt dividende semi annuel de **Cinq pour cent** sur le fonds capital faisant **dix pour cent** pour l'année 1886.

CONSEIL DE DIRECTEURS.

H. BUDDIG,	FRANK RODER,
THEO. BERCKSON,	J. F. BENGSTORFF,
J. B. CAMORS,	F. RICKERT,
M. FRANK,	LOUIS RUCH,
E. FROTSCHER,	A. G. RICKS,
F. FISHER,	F. RICKERT, Jr.
H. R. GOGREVE,	WM. B. SCHMIDT,
S. AYMAN,	H. SCHULZE,
JULIUS KEIFFER,	LOUIS SCHWARZ,
J. H. KELLER,	J. G. SPOR,
C. H. MILLER,	JAS J. SCHMIDT,
JOHN NELSON,	HY. WELLMANN.

1er jan—1m

COMPAGNIE D'ASSURANCES FACTORS' AND TRADERS'.

NOUVELLE-ORLEANS, 14 janvier 1887.

Les Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publient l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1886.

PRIMES.

Sur risques d'incendie	$375 475 85	
Sur risques de rivières	27 927 25	
Sur risques de mer	4 855 54	
		$408 258 64
A ajouter primes non terminées de 1885		$120,704 00
		$528 962 64
A déduire—		
Primes non terminées de 1886	$125 511 00	
Cancellations	49,320 46	
Réassurances	20 841 87	
Commissions et réfactions	58,709 81	
		$254 383 14
		$274 579 50
A ajouter:		
Intérêt et escompte	$42,472 96	
Reçu pour sauvetage	4,171 71	
Gain dans les valeurs du marché actuel	7,022 00	
Intérêt reçu et sauvetage dû	4,415 46	
		58,083 13
Revenu net		$332,662 63
A déduire, pertes payées—		
Incendie	$188,850 02	
Rivières	12,934 86	
Mer	2,691 90	
Total		$204,476 77
Dépenses générales et dépenses du Board of Underwriters, salaires, Impressions fournitures de bureau et annonces	63,290 81	
Taxes d'Etat et de ville	11,069 20	
		$278,766 78
		$53,895 85
Intérêt dividende de quatre pour cent en juillet 1886		28,000 00
Balance		$25,895 85
Montant dû, pertes non réglées et non payées		28,697 71

La compagnie possède l'actif suivant:

ACTIF

Argent comptant	$23 894 16
Argent déposé au Trésor de l'Etat du Mississipi	25,000 00
Billets à ordre, billets avec garantie collatérale, valant	152 926 00
Billets à ordre, billets hypothécaires, valant	50,731 05
Billets à ordre, billets à primes, valant	14,841 45
Bons des Etats Unis, valeur du marché	22,000 00
Actions de la Compagnie du Gaz et autres actions, valeur du marché	45,150 00
Bons de la ville de la Nile-Orléans et du Cotton Exchange, valeur du marché	357,012 00
Propriétés foncières, évaluées à	121,250 00
Comptes en cours de collection et balance due par agents	63,995 62
Intérêts accrus sur actions et prêts	3,415 40
Sauvetage dû, évalué à	1,000 00
Meubles de bureau	3,000 00
	$894,215 76

PASSIF.

Fonds Capital	$700,000 00
Primes non acquises	125,511 22
Dividende non payé	3,132 00
Pertes non payées	28,687 71
Profits et pertes	36,884 83
	$894,215 76

Ce qui précède est un état exact et correct copié des livres de la Compagnie.

ED. A. PALFREY, Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, ce 14 janvier 1887.

(Signé) GEO. C. PREOT, Notaire.

TRUSTEES.

JOHN I. NOBLE,	JOHN I. ADAMS,
JOHN CHAFFE,	CHAS. B. BLACK,
THOMAS DAY,	R. M. WALMSLEY,
SAM'L DELGADO,	A. B. MAY,
JAS. T. HODD,	SAMUEL H. BOYD,
WM J. BEHAN,	JULES A. BLANC,
B. F. ESHLEMAN,	W. H. BOFINGER,
C. J. LEEDS,	JAS. McCONNELL,
A. T. JANIN,	JAMES BUCKLEY,
LOUIS BUSH,	L. C. FALLON,
A. BRITTIN,	RICH'D MILLIKEN.

19 jan—1m

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 20 JANV. — CLASSE No 116

Tirage de 4 heures P. M.

60	19	38	38	48	48	72	16	13	63	2	51

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et sous la surveillance des gérants de la Compagnie. En témoignage de quoi nous apposons nos signatures Ce 20 janvier 1887—à 4 heures P. M.

J. A. A. BOUSSEAU,
W. F. PINCKARD,
Commissaires.

☞ Les plans de ces tirages peuvent être vus en tout temps aux bureaux de la compagnie.

Spectacles, Bals, &c.

Grand événement musical de la saison.

GRAND OPERA HOUSE.

TROUPE D'OPERA CARLTON

Pour une courte saison commençant le DIMANCHE, 23 janvier 1887. Dans le célèbre opéra comique, succès du Casino de New York

NANON!

Jeudi et samedi matinées.

Prix les mêmes que le soir avec sièges réservés. On peut s'assurer maintenant des sièges pour toute la semaine.

A l'étude—Le grand succès actuel au Casino—ERMINIE. 19 jan—

THEATRE ST. CHARLES.

DIMANCHE, 16 JANVIER 1887.

Et tous les soirs durant la semaine.

Matinées Mardi et Samedi.

STAR DRAMATIC CO.

DE BIDWELL.

Dans le drame original de

BLOW FOR BLOW.

Dimanche, 23 jan.—ARRAH-NA-POGUE. 15jan—

Académie de Musique de Bidwell.

UNE SEMAINE COMMENÇANT DIMANCHE, 16 JANVIER 1887.

Matinées Mercredi et Samedi

Le comédien légitime

ROLAND REED,

Secondé par sa superbe troupe.

Dimanche, Lundi, Mardi Mercredi et Mercredi en matinée.

HUMBUG,

Jeudi, Vendredi, Samedi et Samedi en matinée.

"CHEEK."

Le contrôle est maintenant ouvert

Dimanche 22 jan—GUS WILLIAMS. 11jan—

Théâtre de l'Opéra Français.

FRÉDÉRIC MAUGÉ........ DIRECTEUR.

Samedi 22 janvier, à midi,

GRANDE MATINÉE DE DAMES

A la demande d'un grand nombre de dames,

RIGOLETTO.

—Samedi, 22 janvier, à 8 p. m.—

Le grand [illegible] à succès.

GALATHÉE

Galathée........ Mlle Risine Weyna.
Pygmalion........ M Vernouilles.

—ET—

SATANILLA

Ballet fantastique en un acte et deux tableaux.

GRANDE MATINÉE DE GALA

Dimanche, 23 janvier, à midi.

21 jan—2f

Représentation au Bénéfice

—DE—

L'UNION FRANÇAISE.

Le public est prié de se rappeler que le bureau de location pour les places réservées sera ouvert à partir de ce matin, à 9 1/2 heures, au magasin de musique de M. Werlein, No 135 rue du Canal.

20 jan—2f

THEATRE DE FARANTA.

Coin Bourbon et Orléans, cinq minutes de marche de la rue du Canal.

LUNDI, 10 janvier. Tous les soirs. Matinées, le jeudi, samedi et dimanche.

Le théâtre à nouveautés. Représentations qui plairont à tout le monde.

I. W. BAIRD'S MAMMOTH MINSTRELS

ROYAL HAND BELL RINGERS and Spectacular Military Display,

qui est maintenant assurément la troupe la plus nombreuse et la meilleure continuant d'être devant le peuple Américain, comprenant douze représentations. Ne manquez pas de voir la parade de Baird's Silver Cornet Band. Lundi 17 janvier, Harry Webber dans la pièce "Succès."

9 jan—

TEMPLE D'ART

Coin des rues Canal et Dauphine.

LA BATAILLE DE PARIS

Sera ouvert par requête spéciale jusqu'à nouvel ordre pendant les heures de la journée seulement

Lectures toutes les heures.

Le plus grand et le plus vivant Panorama de Guerre qui ait été reproduit.

Les portes sont ouvertes de 8:30 A. M. à 6 P. M. tous les jours.

Admission	25 cts
Enfants	15 cts

5 oct—

Assurances et Banques.

Banque Nationale Germania.—Nouvelle Orléans 24 janvier 1887—A l'élection annuelle pour directeurs de cette banque qui a eu lieu le 11 courant, les messieurs dont les noms suivent ont été élus pour l'année courante

Henry Abraham,	T. Prudhomme
H. R. Gogreve,	Morris Schwabacher
Laurent Lassassagne,	John F. Kranz
Nicholas Miller,	J. C. Denis
George R. Finlay.	

Et à une réunion de la direction qui a eu lieu ce jour, M. T. PRUDHOMME a été réélu président à l'unanimité.

J. L. MERCIER, Caissier.

10 jan—1sem

Germania Insurance Co. 51 rue du Camp—Nouvelle Orléans, 13 janvier 1887—A une assemblée du Conseil de Direction tenue ce jour un dividende semi annuel de CINQ POUR CENT a été déclaré payable sur demande.

EMIL WEBER, Secrétaire.

16 jan—1sem

State National Bank of New Orleans. 18 janvier 1887—A l'élection annuelle des actionnaires, tenue ce jour, la liste suivante de Directeurs a été élue pour l'exercice courant (1887):

J. A. CHALARON,	J. W. KILBRETH
J. I. HARRIS,	WM. HENDERSON
THOS. W. HALLIDAY,	PIERRE LANAUX,
C. S. FARRAR,	L. C. KEEVER,
LÉON QUEYROUZE.	

Et à une réunion du Conseil de Direction, tenue le même jour, M. PIERRE LANAUX a été réélu le président et M. L. C. KEEVER vice-président.

T. R. ROACH, Caissier.

20 janv—2sem

Tombola.

LES Dames directrices de la Tombola de Charité, tirée samedi 15 du courant, préviennent les personnes qui ont pris des billets que chaque numéro a droit à un lot. La distribution des lots se fera chaque jour, de deux à quatre heures de l'après midi, au No 77 rue de l'Esplanade. Les objets restant non réclamés après samedi, 22 janvier seront envoyés aux orphelins, au profit desquels la Tombola a été organisée.

19jan—4t

S. BLASINI

A transféré son bureau au No 139 de la rue Royale.

16 janv—7tPP

Chambre garnie à louer

AU No 387 1/2 rue Craps, entre Bagatelle et Union. Le chemin de fer urbain est à un îlet de la maison. Pour les conditions s'adresser sur les lieux. La chambre est parfaitement meublée et offre tous les agréments désirables. Prix très modéré.

15jan—1 mois PP.

PIANOS

—DE—

PLEYEL

—CHEZ—

Louis Grunewald,

18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

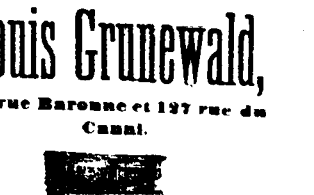

La maison Grunewald annonce respectueusement à ses clients qu'elle a récemment fait des réductions considérables dans les prix de ses célèbres pianos et orgues, afin d'en faciliter l'achat aux acquéreurs les plus économes; et, avec l'espoir d'en beaucoup vendre, elle a conclu des engagements les plus favorables avec les premiers fabricants du monde, la mettant à même d'offrir des marchés au public, comme rarement il s'en présente. La maison possède dans le moment un vaste assortiment de tous les genres favoris de pianos renommés dans le monde entier, STEINWAY, PLEYEL, KNABE, BEHR, SOMMER, FISCHER, PEASE et les meilleures orgues telles que CLOUGH-WARREN, SCHONINGER. Elle a aussi plus de cent pianos l'occasion, de tous les fabricants qui seront vendus à moitié de leur valeur pour du comptant ou payable mensuellement, afin de faire place pour les nouveaux pianos attendus.

MUSIQUE en feuilles et INSTRUMENTS de MUSIQUE de tous genres, en grand assortiment et aux prix les plus modiques. CAHIERS, LIVRES de musique et tout qui est du genre. Soyez certain de visiter ce magasin avant d'acheter ailleurs; cela sera avantageux.

Louis Grunewald,
127 rue Canal
Et 18 rue Baronne, N.O.

1er oct86—1an